



Une délégation togolaise à Genève pour les travaux du sixième examen global de l'aide pour le commerce

C'est ce 14 juillet que prendra fin à Genève en Suisse, le sixième examen global de l'aide pour le commerce, organisé par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Une délégation togolaise conduite par la Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Bernadette LEGZIM-BALOUKI, participe à ces travaux démarrés depuis mardi dernier sous le thème « Promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité pour un développement durable ».

Il est question à cet examen, de parvenir à remédier aux contraintes qui pèsent sur l'offre et l'infrastructure commerciale dans les pays en développement dont le Togo.

En effet, l'examen global de 2015 avait souligné à quel point le coût élevé des transactions commerciales peut ralentir la croissance et le développement, en évinçant des marchés mondiaux, de nombreux fournisseurs des pays en développement.

A cette occasion, un débat de haut niveau sera organisé sur le programme Cadre Intégré Renforcé d'Assistance Technique liée au commerce (CIR), qui est un programme multi-donateurs de l'Aide au commerce en faveur des Pays les Moins Avancés (PMA).

Le Togo présentera à ces assises, les principaux résultats obtenus en matière de mobilisation des ressources, de durabilité, d'appropriation au niveau national ou d'intégration du commerce grâce aux soutiens du CIR. En outre, le pays compte saisir l'occasion pour rencontrer de nouveaux partenaires pouvant être associés au portefeuille des donateurs du Togo.

En effet, depuis l'accession du Togo à ce programme CIR en mai 2008, deux grands projets ont été financés. Il s'agit notamment d'un projet relatif au renforcement des capacités techniques des structures d'appui au commerce sur une période de cinq ans (2012-2017) pour un montant de 1,5 millions de dollars US et celui relatif au renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja sur une période de trois ans (2015-2018) pour un montant de 3 millions de dollars US.

Cris DADA



Le Togo participe à une formation de l'OMT à Madrid en Espagne

Le Togo représenté par son Ministère du tourisme, participe depuis le 07 juillet à Madrid en Espagne et à la Principauté

d'Andorre, à un séminaire de formation sur l'importance de la communication dans la maîtrise et la gestion d'une crise dans le tourisme.

C'est une initiative de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en collaboration avec la Fondation Unwto-Themis qui vise à limiter les impacts négatifs des crises dans ce secteur d'activité, ceci par une réponse efficace, ponctuelle et responsable aux besoins d'information de toutes les parties prenantes du secteur.

Cette formation qui prendra fin le 17 juillet prochain, fournira aux participants des connaissances, compétences et outils afin de mener des réflexions sur les éléments essentiels de la communication en temps de crise, les relations avec les médias et surtout l'utilisation des réseaux sociaux pour sauver le secteur du tourisme en temps de crise.

La Rédaction



Tony BLAIR voit un avenir « plein d'opportunités » pour le Togo...

Afin d'apprécier les opportunités d'investissement qu'offre le Togo, l'ancien Premier ministre Britannique Tony Blair est en

visite dans le pays. Accompagné par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, il a visité mercredi, le Port Autonome de Lomé, l'unique en eau profonde de la sous-région et l'un des poumons de l'économie togolaise.

Tony BLAIR a eu l'occasion d'apprécier les potentialités et les capacités opérationnelles de cette plateforme portuaire avant de féliciter des efforts du Togo en matière de développement économique.

« Je suis très content d'être ici au Togo. Je vais faire tout ce que je peux pour aider le développement du pays. Il y a un potentiel énorme pour le Togo. J'ai vu ce matin le développement du port qui est de grande importance pour le pays, et puis je crois qu'il y a de grandes opportunités pour l'industrie, la réduction de la pauvreté et je crois que l'avenir du Togo est plein d'opportunités (...) », a déclaré l'ancien Premier ministre Britannique.

Il faut souligner que Tony Blair est à la tête d'une institution qui porte son nom (Tony Blair Institute) œuvre pour la recherche de solutions contre la pauvreté dans différents pays.

Cris DADA



Togo/ Lancement de la 2ème édition du « prix du volontaire de l'année »

Stimuler et valoriser l'engagement volontaire auprès des jeunes au Togo, tel est l'objectif du concours national dénommé « prix du volontaire de l'année » instauré par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT). La deuxième édition de ce concours a été officiellement lancée au cours d'une conférence de presse animée ce mercredi à Lomé par Omar Agbangba, Directeur général de l'ANVT et Moussa Bah, représentant-résident de France-Volontaire au Togo.

Le « prix du volontaire de l'année » permet à l'ANVT de reconnaître, au-delà de leur fiche de mission, le rôle que jouent les volontaires au Togo et de mettre en avant leurs capacités à transformer, à modeler et à stimuler les couches vulnérables en faveur du développement.

Pour l'Agence en charge de la gestion du volontariat au Togo, c'est également une manière de valoriser l'engagement des volontaires au service du développement et de faire connaître cet engagement aux partenaires en développement et à toute la population togolaise.

Le Directeur général de l'ANVT a expliqué que le prix est divisé en deux catégories selon le type de volontariat (national et international) et concerne au total cinq (05) thématiques notamment la santé, l'éducation, l'administration sociale et développement communautaire, l'environnement-agriculture, la justice-droit-équité et genre.

Contrairement à celle de l'année précédente, l'édition de cette année est en effet ouverte aux volontaires internationaux et à toutes les vagues de volontaires nationaux œuvrant dans les domaines en lien avec les Objectifs de

Développement Durable (ODD).

Pour être éligible au prix, le volontaire national en mission dans les domaines concernés, doit montrer et valoriser ses activités. *« La deuxième catégorie concerne les volontaires internationaux en mission au Togo dans les mêmes secteurs et qui vont également montrer ce qu'ils sont en train de faire pour le développement du Togo »*, a jouté Omar Agbangba.

La date limite de l'envoi des candidatures pour le concours est prévue pour le 19 août prochain. La cérémonie de remise des prix est fixée au 05 décembre 2017.

Les candidatures sont enregistrées dans les différents centres de volontariat du pays.

David



Togo/ Deux individus arrêtés en possession de 4 pointes d'Ivoire et 6 peaux d'espèces protégées

Le 26 juin 2017, deux personnes ont été arrêtées à Dapaong, dans le nord du Togo, pour trafic de quatre (4) pointes

d'ivoire, deux (2) peaux de ratel, une (1) peau de civette, deux (2) peaux de serval et une (1) peau de chacalau cours d'une interpellation menée par les agents du commissariat de la ville de Dapaong, en collaboration avec EAGLE-Togo.

Les deux trafiquants s'apprêtaient à livrer quatre (4) pointes d'ivoire, et six (6) peaux d'espèces protégées dont deux (2) peaux de ratel, une (1) peau civette, deux (2) peaux de serval et une (1) peau de chacal contenues dans deux sacs, dans un hôtel de la ville, quand ils ont été arrêtés par les agents du commissariat de police de Dapaong en collaboration avec EAGLE-Togo.

Il s'agit des nommés Kamyabre Ménobe, boucher de viande d'âne à Lomé et de son petit frère Kamyabre Kanfèngne, tous de nationalité togolaise.

Les deux trafiquants sont arrivés dans un hôtel de la ville de Dapaong à bord de deux motos avec les produits. Les agents du commissariat de police de Dapaong, ont suivi les gestes des présumés trafiquants qu'ils ont filé jusqu'à l'hôtel, où les produits doivent être vendus. Les deux trafiquants ont été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à sortir les pointes d'ivoire et les peaux des espèces protégés des deux sacs.

Les présumés trafiquants ont déclaré que pour traverser les frontières, l'ivoire est emballée dans un carton de télévision d'écran plasma et les peaux sont emballées dans son sac à dos. Le tout transporté sur sa moto, rentre au Togo soit par Pogno ou par Djambendi ou encore par Cinkassé

Kamyabre Kanfèngne, fauteur de trouble, ayant entravé le travail des agents de la sécurité et créé une violence, dans ses propos, devant les agents de police, reconnaît qu'il y a des espèces protégées et c'est pour cette raison qu'il ne voulait pas de ce business.

Kamyabre Ménobe, le grand frère, reconnaît qu'il est le démarcheur des produits tandis que le trafiquant basé au

Burkina Faso est le fournisseur et collecteur. Il fournit également la contrebande de la faune à ses clients. L'année dernière, le même genre de situation a été observé à Dapaong où quatre personnes ont été arrêtées pour trafic d'ivoire.

L'éléphant est une espèce faunique menacée d'extinction au Togo. La détention de l'ivoire, son transport et sa commercialisation sans autorisation sont formellement interdits et punis par les dispositions du nouveau code pénal, de la loi-cadre sur l'environnement et du code forestier du Togo. Si les présumés trafiquants sont reconnus coupables, ils encourent une peine de 6 à 24 mois.

Le trafic de la peau des espèces animales protégées est bien plus discret que celui de l'ivoire, mais tout aussi juteux que meurtrier pour les espèces animales protégées. Ainsi, des milliers de chacals, de ratels, de civettes, de servals et d'autres espèces animales protégées sont tués chaque année en Afrique pour leurs peaux, exportées souvent illégalement vers la Chine pour les besoins de la médecine traditionnelle.

Les trafiquants appartiennent à un réseau international avec des fournisseurs dans de nombreux pays. Corruption, braconnage, puis vente illicite des espèces protégées, sont des crimes intimement liés. Dans ces cas de vente de peaux d'espèces protégées, la corruption est au beau fixe, du braconnage jusqu'à la vente illicite. Des fois, les agents de sécurité, ou même les agents de justice, traitent avec les trafiquants qui sont du coup protégés.

(EAGLE-Togo)



L'AFD va augmenter son enveloppe financière en faveur du Togo

Les relations d'amitié et de coopération entre le Togo et la France sont au beau fixe. Vielle de plusieurs années, l'excellente qualité de ces relations a été encore une fois évoquée mardi à Lomé par Marc Fonbaustier, Ambassadeur de France au Togo, reçu en audience par le Premier ministre Komi Sélom Klassou.

La rencontre a été l'occasion pour le diplomate français de faire le point de cette coopération au Chef du Gouvernement et de voir dans quelle mesure elle pourrait être renforcée davantage. L'augmentation de l'enveloppe financière de l'Agence Française de Développement (AFD) en faveur du Togo et les domaines d'interventions qui seront définis par les deux pays, ont été les points essentiels abordés au cours des échanges.

Marc Fonbaustier a en effet annoncé que grâce à l'accord du Togo avec le FMI qui a été noué le 5 mai dernier, l'AFD va pouvoir augmenter très substantiellement ses enveloppes de coopération.

« Il était normal, que je vienne voir le Premier ministre qui assure la régulation des décisions interministérielles pour voir quel était les secteurs prioritaires à ses yeux pour que

nous soyons bien en phase avec ce que fera la France et ce dont a besoin le Togo », a-t-il fait savoir tout en se félicitant de l'ambiance cordiale et amicale qui a prévalu au cours des échanges avec le Premier ministre togolais.

Aucun montant n'a été précisé pour le moment.

La Rédaction



La planification familiale, un outil de développement !

Le 11 juillet de chaque année est célébrée de par le monde, la journée mondiale de la population. « Planification familiale : Donner aux populations la capacité d'agir, contribuer au développement des pays », c'est le thème retenu pour le compte de cette année. Objectif, rappeler à la population que le planning familial est un facteur essentiel de réduction de la pauvreté.

Instaurée depuis 1989 par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Journée mondiale de la population a en effet pour but d'attirer l'attention sur l'urgence et l'importance de la prise en compte des questions de population dans le développement des Etats.

Le choix du thème de cette année s'explique par le fait que selon les estimations des Nations Unies, environ 225 millions de femmes qui souhaitent éviter ou retarder une nouvelle grossesse n'en ont pas la possibilité car elles n'ont pas accès aux informations et aux services nécessaires, ou ne sont pas soutenues par leur partenaire, ou leur communauté.

« Ces femmes dont les besoins en contraceptifs ne sont pas satisfaits vivent pour la plupart dans les 69 pays les plus pauvres du monde », indique l'institution onusienne qui ajoute que l'accès à la planification familiale volontaire et sans danger constitue un droit fondamental et est cruciale pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

A Lomé, la célébration a été marquée par une rencontre d'échanges organisée par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en collaboration avec le ministère de la Planification.

« Par question de population, on entend les questions de planification familiale, c'est-à-dire donner aux individus notamment aux femmes, aux jeunes et aux couples, l'information et les services pour leur permettre de décider de quand ils veulent avoir des enfants et de l'espacement de ces enfants », a expliqué Saturnin EPIE, représentant résident de l'UNFPA au Togo.

Selon le ministre Kossi ASSIMAÏDOU en charge de la Planification du développement, les multiples initiatives du Gouvernement ont permis de réaliser une baisse de la fécondité de 6,4 enfants par femme en 1988 à 4,8 enfants par femme en 2017.

Le plan de repositionnement de la planification familiale développé par le Togo a pour objectif de porter le taux de prévalence contraceptif actuellement de 17 % à environ 25 % d'ici 2020.

David KOSSI



Les Ministres du Conseil de l'Entente en conclave vendredi prochain à Lomé

Lomé accueille ce vendredi 14 juillet, le Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente. Les cinq pays membres de l'institution sous régionale veulent maintenir le cap de la nouvelle dynamique imprimée à l'organisation depuis quelques mois.

En prélude à ce Conseil des ministres, les membres du comité des experts tiennent depuis lundi à Lomé, leur 12^{ème} réunion ordinaire. Au centre des travaux, plusieurs dossiers à examiner notamment ceux du Secrétariat exécutif parmi lesquels, les rapports d'activités, les rapports d'exécution du budget, les rapports des organes de contrôle et la situation des créances sur les Etats membres.

Le dossier du Centre Régional de Formation pour l'Entretien Routier (CERFER) fera également objet de débat par les experts. Les statuts révisés de ce Centre seront à la suite soumis pour signature lors du Conseil des Ministres prévu pour vendredi.

Les experts travailleront également sur plusieurs mécanismes en vue de répondre efficacement aux nombreuses aspirations des

populations quant à la préservation de la paix et la sécurité dans les pays membres.

« Nous voulons maintenir le cap et remplir, de façon efficiente, les nobles missions que le Conseil s'est assigné. Nous avons demandé un financement à la Banque Africaine de Développement pour nous permettre de continuer nos activités dans tous les pays de l'Entente. Cependant, il faudrait que nous nous engagions à contribuer à la recherche de solutions qui tardent à l'être. Nous devons pouvoir compter sur le ferme appui de nos Etats membres », a indiqué Patrice KOUAME, secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente.

Pour sa part, Mme Abra AFETSE-TAY, Secrétaire générale du ministère togolais des Affaires étrangères et présidente du Comité des experts, a en ce qui concerne la situation des créances sur les Etats membres du Conseil, invité les différents pays à honorer leurs engagements vis-à-vis de l'organisation afin de lui permettre d'atteindre les résultats fixés.

Le Conseil de l'Entente est composé du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo.

Cris DADA



Togo/ Démarrage de l'examen écrit du BAC 2

Les épreuves obligatoires de l'examen du BAC 2 pour le compte de l'année 2017 démarrent ce mardi 11 juillet sur l'ensemble du territoire national. Ils sont au total 68.499 candidats toutes séries confondues à se soumettre à cet examen officiel qui ouvre les portes aux études universitaires.

Déjà hier lundi, les candidats étaient soumis aux épreuves facultatives, de quoi se mettre dans le bain de cet examen qui intervient au même moment que celui du Certificat d'Etudes du Premier Degré (CEPD) qui démarre également ce mardi.

Au programme pour cette journée, ces élèves de la classe de Terminale feront face aux épreuves de français et d'histoire-géographie dans les différents centres d'écrit du pays.

Sur les 68.499 candidats, 60.171 sont de l'enseignement général et 8 328 de l'enseignement technique.

Il faut rappeler que depuis dimanche dernier, ceux du BAC 1 sont fixés sur leur sort avec un taux national de réussite de 52,24 % pour l'enseignement général dont 55,97 % de réussite pour la série A4 ; 95,91 % pour la série C et 44,66 % pour la série D.

Pour le compte de l'enseignement technique, le taux national de réussite est de 57,61 % dont 54,18 % pour les séries industrielles et 58, 04 % pour les séries tertiaires.

Cris DADA



Togo/ Cinq individus spécialisés dans la falsification de documents dans les mailles de la Police

La Police togolaise vient de mettre la main sur cinq individus spécialisés dans la falsification de documents administratifs de plusieurs pays de la sous-région ouest africaine.

Ces individus dont trois togolais, un nigérian et un béninois, ont selon la Police, érigé leur domicile en véritable service administratif dédié à la falsification des sceaux de divers pays de la CEDEAO et à la délivrance de faux permis de conduire internationaux, de fausses assurances automobile et de divers autres faux documents de voyage.

C'est la vérification des documents d'assurance présentés par un des véhicules mis en cause dans un accident survenu le 1^{er} juin dernier sur la route nationale numéro 1 qui a permis aux agents de sécurité d'investiguer sur l'origine de ces faux documents.

Selon le Commissaire Bakoma de la DCPJ, au total 57 faux sceaux des administrations de plusieurs pays de la sous-région notamment du Bénin, du Burkina Faso, du Niger, de Mali, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria et du Togo ont été saisis lors de la perquisition.

« De leurs propres aveux, ils ont déclaré avoir délivré de faux permis de conduire internationaux, de fausses assurances CEDEAO, de faux récépissés de déclaration de mise en circulation de véhicules automobile, de fausses cartes internationales d'autorisation de transport public et d'immatriculation, de faux timbres fiscaux, de faux diplômes etc... à diverses personnes tant au Togo qu'à l'extérieur du pays », a-t-il ajouté.

Il a saisi cette opportunité pour en appeler à la vigilance de tous ceux qui font appel à des intermédiaires pour obtenir des documents officiels. *« Nous leur recommandons de se rendre eux-mêmes dans les services prévus à cet effet pour éviter toute déconvenue », a-t-il conseillé.*

Les contrefacteurs seront conduits devant le procureur de la République pour répondre de leurs actes.

David